

La monnaie celtique, de la Guerre des Gaules à l'avènement d'Auguste, 60-30 av. J.-C.

Stéphane Martin, Lionel Pernet

▶ To cite this version:

Stéphane Martin, Lionel Pernet. La monnaie celtique, de la Guerre des Gaules à l'avènement d'Auguste, 60-30 av. J.-C.. Julia Genechesi; Lionel Pernet. Les Celtes et la monnaie. Des Grecs aux surréalistes, Infolio, pp.107-119, 2017, 9782884743976. hal-01740200

HAL Id: hal-01740200

https://hal.science/hal-01740200

Submitted on 2 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Les Celtes et la monnaie







Avec le soutien de:











Association des amis du Musée monétaire cantonal



Image de couverture : André Breton dans son atelier, rue Fontaine, Paris, 1956. © Sabine Weiss

Document du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne 2017 Document du Musée monétaire cantonal, Lausanne 2017

La maison d'édition Infolio bénéficie d'un soutien structurel de l'Office fédéral de la culture pour les années 2016-2020.

© 2017, Infolio éditions, CH-1124 Gollion, www.infolio.ch ISBN 978-2-88474-397-6

Les Celtes et la monnaie

Des Grecs aux surréalistes

Sous la direction de Julia Genechesi et Lionel Pernet

Préface de Pierre Ducrey

Auteurs

Michel Amandry, Olivier Buchsenschutz, Matteo Campagnolo, Nicolas Consiglio, Philippe Curdy, Matthieu Demierre, Pierre Ducrey, Suzanne Frey-Kupper, Anne Geiser, Julia Genechesi, Katherine Gruel, Vanessa Haussener, Barbara Hiltmann, Eneko Hiriart, Dominique Hollard, Peter Jud, Bastien Julita, Gilbert Kaenel, Anthony Lefort, Thierry Luginbühl, Stéphane Martin, Raphaël Neuville, Michael Nick, Sylvia Nieto-Pelletier, Julien Olivier, Charles Parisot-Sillon, Lionel Pernet, Patrick Pion, Daniel Schmutz, Anne Schopfer, Jean-Michel Servet, Murielle Troubady, Bernward Ziegaus

SOMMAIRE

| Préface | 6 |
|---|--------|
| Avant-propos | |
| Glossaire | 13 |
| DETTE, GUERRE, OR ET MONNAIE CHEZ LES CELTES | 15 |
| 600-300 AV. JC. | |
| Lionel Pernet et Patrick Pion | |
| Commerce silencieux et légende du forgeron invisible Jean-Michel Servet | 34 |
| Les mercenaires dans le monde grec | 38 |
| De l'Égée à la Gaule, aux sources de la monnaie d'or celte occidentale Sylvia Nieto-Pelletier et Julien Olivier | 39 |
| DE L'ATLANTIQUE À L'ARC LÉMANIQUE, L'APPARITION DE LA MONNAIE CHEZ LES CELTES | //3 |
| 300-150 AV. JC. | ······ |
| Julia Genechesi et Eneko Hiriart | |
| La tombe 22 de la nécropole celtique de Vevey: un des plus anciens contextes archéologiques de monnaie en Suisse | 53 |
| Lionel Pernet | |
| Le dépôt celtique, dit « Massenfund », de Tiefenau à Berne | 55 |
| Oboles et défuntes celtes en Suisse occidentale | 57 |
| « Oboles à Charon » de la nécropole laténienne de Berne-Enge Suzanne Frey-Kupper et Michael Nick | 64 |
| LES FACTEURS DE PROSPÉRITÉ DE LA GAULE INDÉPENDANTE 150-60 av. jc. | 67 |
| Katherine Gruel et Olivier Buchsenschutz | |
| Du minerai à la monnaie Katherine Gruel | 82 |
| Fabrication des coins monétaires celtes | 84 |
| Les bronzes coulés entrent dans la danse | 87 |
| Les dépôts d'or de Tayac et de Saint-Louis Thierry Luginbühl et Matthieu Demierre | 89 |
| Les monnaies « au cavalier » de la vallée du Rhône : de la drachme au quinaire ? Charles Parisot-Sillon | 93 |

| Des faciès monétaires celtiques qui fondent l'histoire des Helvètes? | 94 |
|--|-----|
| Vufflens-la-Ville (VD), une agglomération celtique du IIe siècle av. JC | 96 |
| Les dépôts en fosses du Mormont (VD) | 98 |
| Vully (FR), un <i>oppidum</i> celtique Anne Geiser | 100 |
| Cossonay, Bois du Sepey (VD), dépôt cultuel Anne Geiser | 102 |
| Les monnaies celtiques de l'oppidum du Münsterhügel à Bâle Michael Nick | 104 |
| LA MONNAIE CELTIQUE, DE LA GUERRE DES GAULES À L'AVÈNEMENT D'AUGUSTE | 107 |
| 60-30 AV. JC. Stéphane Martin et Lionel Pernet | |
| Vercingétorix et d'autres Quand César entre en scène | 120 |
| Yverdon-les-Bains (VD), oppidum de Sermuz « sur Châtillon » | 122 |
| Les monnaies gauloises et romaines du Mont-Castel à Port-en-Bessin (Normandie) : témoins d'une occupation militaire préaugustéenne | 125 |
| Le trésor de la fin de l'âge du Fer du Belpberg (BE) Michael Nick | 128 |
| «Trésor des Tranchées» ou atelier monétaire du bastion du Pin à Genève? Matteo Campagnolo | 130 |
| Les monnaies mutilées | 131 |
| Quelques marqueurs de l'installation romaine en Lyonnaise et Narbonnaise Michel Amandry | 132 |
| L'ART DANS LA MONNAIE GAULOISE : DES CELTES AUX SURRÉALISTES | 137 |
| Raphaël Neuville | |
| Réflexions autour de la place des femmes sur les monnaies celtiques | 146 |
| Le bestiaire fantastique sur les monnaies de Gaule celtique | 149 |
| Bibliographie Crédits des illustrations | |
| Impressum et remerciements | |

LA MONNAIE CELTIQUE, DE LA GUERRE DES GAULES À L'AVÈNEMENT D'AUGUSTE

60-30 AV. J.-C.

Stéphane Martin et Lionel Pernet

L'intervention de Jules César en Gaule à partir de 58 av. J.-C. ouvre une nouvelle ère des relations entre les Celtes et les Romains. À l'exception de la Grande-Bretagne actuelle, qui n'est conquise qu'au Ier siècle ap. J.-C. par l'empereur Claude, la totalité des territoires celtiques d'Europe occidentale bascule dans l'orbite romaine entre les IIe et Ier siècles av. J.-C. La conquête de la Gaule dite « chevelue » (comata), en opposition à la Gaule « en toge » (togata, Gaule Narbonnaise), n'est toutefois que l'aboutissement d'un long processus qui a commencé avec la conquête par Rome des territoires celtiques du nord de l'Italie (Gaule Cisalpine), puis du sud de la France (Gaule Transalpine). La guerre des Gaules et ses conséquences s'inscrivent dans la longue histoire de contacts commerciaux et militaires entre Celtes et populations méditerranéennes amorcée au VIe siècle av. J.-C.

LA GUERRE DES GAULES, UN BOULEVERSEMENT POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE MAJEUR

Au terme de huit années de guerre contre les peuples de Gaule chevelue, relatées par César dans son Bellum Gallicum, les territoires qu'il conquiert sont inclus dans la province de Transalpine dont il est proconsul (province qui s'accroît ainsi de plus de 300 %). César a fait des cavaliers gaulois le bras armé de ses ambitions militaires et politiques. Un passage de Plutarque résume en quelques lignes comment, en cette fin d'époque républicaine, il tire un profit personnel des guerres qu'il mène : « [César] travaillait à se rendre populaire; on venait à lui en foule, et il donnait à chacun ce qu'on lui demandait; il renvoyait tous ses visiteurs, soit comblés de faveurs, soit pleins d'espoir. [...] César, alternativement, soumettait les ennemis grâce aux armes des citoyens, puis gagnait et assujettissait les citoyens grâce à l'argent pris aux ennemis » (Vie de César, 20, 2-3). Dans ce processus, les Gaulois sont tout d'abord les vaincus, dont la

richesse va enrichir César puis, dans un second temps, les acteurs directs des victoires du proconsul dans la guerre civile.

Après le décès de César, la Gaule intérieure constitue une province unique jusqu'à sa réorganisation en trois provinces (Aquitaine, Lyonnaise et Belgique) par Auguste entre 16 et 13 av. J.-C. (Fig. 124). Mal documentée par l'archéologie, la période des dernières guerres civiles de la République, d'abord entre César et Pompée de 49 à 45, puis entre Octave (futur Auguste) (Fig. 125) et Marc Antoine jusqu'en 31 av. J.-C., est surtout connue grâce aux sources écrites.

La Gaule joue un rôle important dans le conflit qui oppose Octave à Antoine. Le fait que Cicéron (soutien d'Octave) s'oppose au transfert de la Gaule chevelue à Antoine indique que son potentiel militaire est encore important.

Nous sommes aussi assez bien renseignés sur le statut des différents peuples après la guerre des Gaules. En fonction des amitiés, des traités conclus de plus ou moins longue date et du comportement de leurs élites pendant le conflit, César leur a accordé





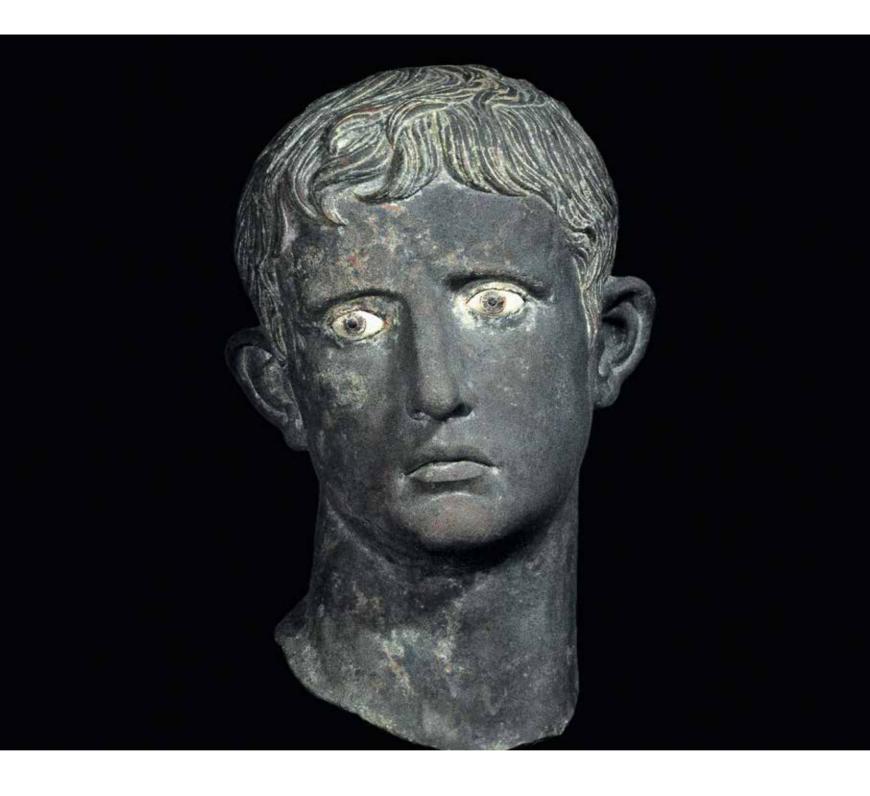


Fig. 125 L'Empereur Auguste au tout début de son règne, vers 27 av. J.-C.

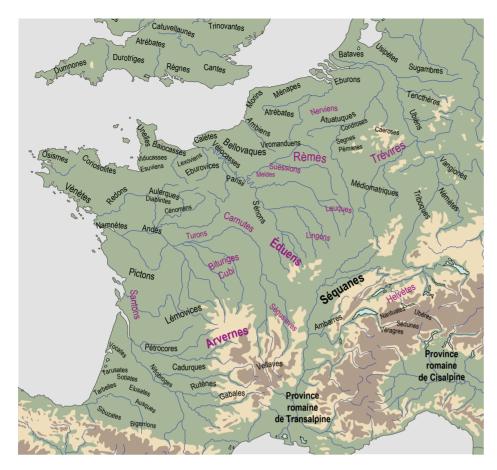


Fig. 126
Peuples de Gaule chevelue à la période de la guerre des Gaules.
En violet les peuples qui seront liés à Rome par un foedus (fédérés) ou libres et exempts de tributs à l'issue de la conquête.

certains privilèges, comme le statut de peuple fédéré (allié) ou l'exemption de tribut (Fig. 126), qui ne les dispensent toutefois pas totalement de participer à l'effort de guerre.

À l'inverse de l'Italie du Nord et du sud de la France, peu de colonies sont déduites, c'est-à-dire fondées en y installant des colons munis de la citoyenneté romaine, en Gaule chevelue. La première d'époque césarienne est celle de Nyon en territoire helvète, suivie par Augst, près de Bâle, et enfin Lyon. Le contrôle du territoire après la conquête s'opérait donc par d'autres moyens, dont nous parlerons plus loin.

On sait aussi, grâce aux sources écrites, que plusieurs soulèvements ont éclaté après 52. Outre les révoltes relatées au livre VIII du *Bellum Gallicum* – celles du Picton Dumnacos, du Sénon Drappès et du Cadurque Luctérios (qui se termine à *Uxellodunum*, situé dans le département du Lot) –, des événements semblables se produisent durant les décennies suivantes dans la région pyrénéenne et le Nord (Morins, Bellovaques, Suèves et Trévires). Il ne faut toutefois pas y voir une volonté d'indépendance, mais plutôt une agitation endémique liée aux conditions de soumission des peuples conquis, comme nous allons le voir maintenant.

S'ALLIER À ROME OU LA COMBATTRE : LE DIFFICILE CHOIX DES ÉLITES GAULOISES

La conquête d'un territoire est, pour paraphraser P. Le Roux, l'occasion de créer des cercles d'amis, d'alliés ou de clients; ou, pourrait-on ajouter, de renforcer ces liens. « Ceux qui cherchaient ensuite à en sortir devenaient *inimici* et allaient rejoindre le lot des *hostes* (ennemis) du peuple romain. Ceux-ci s'exposaient à des châtiments exemplaires et ne devaient espérer retrouver un crédit (*fides*) aux yeux du conquérant qu'avec un temps très long ». Les exemples de peuples de Gaule chevelue rayés de la carte ne manquent pas: Boïens, Atuatuques, Vénètes, Éburons et Mandubiens pour n'en citer que

quelques-uns. Pour les autres, les conditions sont plus ou moins pesantes, mais elles consistaient souvent dans le paiement d'un tribut et la levée de troupes auxiliaires. Tantôt ambivalents, tantôt amis, ou déjà soumis avant la conquête dans le cas des Helvètes, les Gaulois entretiennent avec Rome des relations qui peuvent différer profondément d'un peuple à un autre.

Les Trévires

Les Trévires sont connus par les sources écrites, par leurs oppida et leurs nombreuses nécropoles le long de vallée de la Moselle sur le territoire du Luxembourg actuel. Le vaste oppidum du Titelberg joue un rôle politique et économique majeur sur leur territoire pendant toute la période de la fin de l'âge du Fer et le début de l'époque augustéenne (Fig. 127). En se fondant sur le mobilier militaire romain retrouvé sur le site, Jeannot Metzler propose d'y voir un lieu de stationnement de légionnaires dans les années 30 av. J.-C.

César rapporte dans son récit les tensions entre partis pro- et anti-Romains, respectivement conduits par Cingétorix et par Indutiomaros, générées par le conflit avec Rome. La cavalerie trévire est l'une des plus fortes de Gaule d'après César (Guerre des Gaules, V, 3). De cavaliers alliés au début de la campagne en 57 av. J.-C., certains deviennent toutefois des ennemis en 54 et attaquent Labiénus, général de César, qui hiverne à la limite des territoires rèmes et trévires. Indutiomaros est tué à la suite de cet assaut. Toutefois, ses proches continuent à intriguer et, au printemps 53, ils attaquent Labiénus et subissent une nouvelle défaite qui permet à César de remettre Cingétorix au pouvoir. En 52, les Trévires ne font pas partie de l'armée de secours qui vient soutenir Vercingétorix. À la fin de la guerre, ils sont constitués en cité libre et exempte de tribut (civitas libera), c'est-à-dire que leur territoire n'est pas confisqué par Rome, ni cédé à des colons, qu'ils ne paient pas d'impôts et qu'ils conservent leurs institutions.



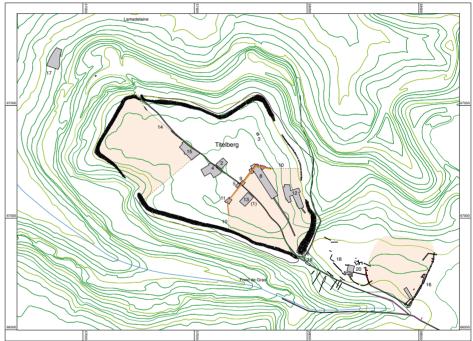


Fig. 127
Vue aérienne de l'oppidum du
Titelberg et plan du site avec les
principales zones fouillées:
1-5 zones d'habitat; 6-7 rempart
protohistorique; 8-11 fossé de
l'espace public; 13 aménagements
de l'espace public; 14-15 secteur
commercial et militaire romain;
16 fossé extérieur; 17-18
nécropoles; vestiges galloromains; 20 sanctuaire extérieur.

Les Éduens

Le territoire des Éduens correspond à l'essentiel de la Bourgogne et du massif du Morvan actuels, entre Saône et Loire. La première mention des Éduens comme alliés des Romains remonte à 138 av. J.-C., date d'une alliance fondée sur des liens d'amitié: César nous rappelle qu'ils sont fratres consanguineique populi Romani (Guerre des Gaules, I, 33, 2). Ce traité pourrait avoir été conclu selon des rites de droit gaulois (consanguinei ne signifierait pas « frères de sang », mais désignerait plutôt le résultat d'un « pacte du sang »). L'accord étant antérieur à 138 av. J.-C., on peut postuler qu'il date du courant du lle siècle av. J.-C. Leurs devoirs envers les Romains, dans le cadre classique de ce type de relation, consistent à livrer des troupes et fournir des céréales. En contrepartie, les Romains s'engagent à les soutenir contre d'éventuels agresseurs, ce qu'ils font en 125 contre les Arvernes puis à nouveau en 58 av. J.-C. au début de la guerre des Gaules.

Pendant la guerre des Gaules, l'alliance est effective et ce n'est que trois à quatre mois avant la bataille d'Alésia que les cavaliers éduens changent de camp et rejoignent les armées de Vercingétorix à hauteur de 35 000 hommes.

Toute la politique de César avec les Éduens consiste, pendant la guerre des Gaules, à leur laisser l'impression d'une grande autonomie politique en soutenant les couches anciennes de l'aristocratie (en l'occurrence le chef Diviciacos contre son frère Dumnorix) (Fig. 128) et en rendant à ce peuple son importance d'antan. En contrepartie, le général romain s'appuie sur eux pour la logistique de ses armées et sa cavalerie. Après la défaite de Vercingétorix, César ne se repose toutefois plus seulement sur les liens d'amitié qui lient Rome et les Éduens pour s'assurer leur alliance, mais leur impose le stationnement de deux légions pendant l'hiver 51-50 (Guerre des Gaules, VIII, 46). Leur cité reste fédérée aux Romains après la conquête.

Les Helvètes

Les Helvètes occupent un territoire qui correspond à peu près au Plateau suisse actuel. Ils font leur entrée dans l'Histoire lorsqu'une fraction d'entre eux, les Tigurins, suit les Cimbres et les Teutons dans leur migration vers le sud. R. Frei-Stolba a montré qu'il était fort probable que la défaite subie par les Tigurins à la fin du lle siècle av. J.-C. ait mené à la négociation d'un foedus (traité) entre les Romains et les Helvètes stipulant le retour de ces derniers sur leurs terres. César rapporte que les Helvètes guittent à nouveau leur territoire en 58, ce qui lui donne une raison pour intervenir en Gaule et protéger ses alliés Éduens avec lesquels il bat les Helvètes à la bataille de Bibracte. Ils se rendent à César (deditio), qui leur restitue toutefois leur territoire (Guerre des Gaules, I, 27-28), les forçant à rentrer et à réintégrer le Plateau suisse. En 52, les Helvètes, qui ne s'étaient pas manifestés depuis leur défaite, envoient 8000 hommes pour soutenir Vercingétorix à Alésia. Ils rompent donc (une seconde fois?) les accords passés avec les Romains.

Le statut accordé aux Helvètes après 52 est discuté: on considère généralement que leur cité est fédérée, ce qui ne manque pas d'étonner au vu des troubles qu'ils ont causés, sauf si l'on considère que c'est la conséquence du *foedus* signé avec les Romains au II^e siècle av. J.-C., qui continue à être valide, comme c'est le cas pour les Éduens.

DES FRAPPES MULTIPLES ET DIVERSIFIÉES APRÈS LA CONQUÊTE

La continuité qu'on perçoit au niveau des élites gauloises et du gouvernement local, malgré les soutiens à Vercingétorix à la fin de la guerre, explique à bien des égards le paysage monétaire de la Gaule après la conquête.

En effet, la guerre des Gaules ne marque pas la fin de la monnaie gauloise; au contraire, on note partout de nouvelles productions, parfois en abondance. Il est important de noter que la frappe concerne tous



Fig. 128

Denier d'argent avec inscription et représentation de Dumnorix, chef des Éduens, tenant de la main droite un *carnyx* (trompette de guerre celtique) et un sanglier; de la main gauche, la tête coupée d'un ennemi, vers 60-50 av. J.-C. (diamètre 14 mm).

les métaux utilisés avant le conflit: les monnaies en alliages cuivreux sont les plus courantes, mais les pièces en argent sont également émises en quantité, ainsi que des monnaies d'or. Il est clair que la conquête ne vide pas la Gaule de ses réserves métalliques et que Rome ne prend aucune mesure pour faire cesser les frappes indigènes, y compris en métaux précieux. Les dénominations restent également identiques. Pourquoi en aurait-il été autrement, puisqu'au

niveau local, les institutions politiques restent dans l'ensemble inchangées?

Ceci ne signifie pas pour autant que la guerre des Gaules n'a aucun effet sur la production monétaire, mais plus que la structure même du monnayage, les changements concernent les types choisis, le message véhiculé par les monnaies. Ainsi, pour la première fois depuis l'apparition des légendes sur les monnaies gauloises, on trouve également des noms

Fig. 129Monnaie à la légende ARIVOS/
SANTONOS, 60-50 av. J.-C.



Fig. 130Bronze à la légende REMO/REMO, 60-50 av. J.-C.



de peuples, soit pour qualifier un anthroponyme, soit pour désigner le peuple lui-même comme pouvoir émetteur (Figs 129-130). Cette importance nouvelle du peuple (de la *civitas*, pour employer le même mot que César) est, à n'en pas douter, l'une des conséquences majeures de la conquête. Car si les Romains ne changent pas la manière dont les peuples s'administrent, ils imposent l'organisation en *civitates* aux limites fixes, sur laquelle sont notamment calculées et prélevées les contributions fiscales.

Toutefois, à l'intérieur de ce cadre, le pouvoir est encore aux mains des aristocrates. En effet, la majorité des légendes monétaires continue à être constituée de noms de personnes; il s'agit très certainement d'aristocrates responsables des émissions monétaires, pour leur propre compte ou celui de leur peuple. La multiplication des légendes et des noms pourrait toutefois témoigner d'une compétition accrue entre aristocrates pour occuper les premières places dans la *civitas*.

De même, les frappes gauloises imitent plus souvent qu'auparavant l'iconographie des deniers romains. L'imitation du prototype, souvent très précise, confine parfois à la copie pure et simple. Si l'on accepte que les nobles gaulois étaient responsables des frappes monétaires, il est possible que les images choisies soient le reflet des liens nouveaux tissés avec l'aristocratie romaine. En effet, le choix des prototypes n'est pas laissé au hasard, car ils ne correspondent pas aux deniers les plus courants. Dans certains cas, on a choisi des deniers émis par des familles romaines ayant un lien avec la Gaule. Les monnaies confirment que, dès la fin de la guerre, les élites gauloises étaient pleinement intégrées au monde romain.

LA MONNAIE AU QUOTIDIEN APRÈS LA GUERRE DES GAULES

Notre compréhension de la circulation et de l'utilisation de la monnaie en Gaule après la conquête repose uniquement sur l'exploitation des sources archéologiques. Les textes continuent à faire défaut. Tout au plus peut-on noter que César, dans son Bellum Gallicum, ne fait aucune remarque sur l'utilisation de la monnaie en Gaule continentale au milieu du ler siècle av. J.-C. Ainsi, la manière dont les Gaulois utilisaient la monnaie devait sembler aux Romains conforme à l'usage qu'ils en faisaient eux-mêmes. En effet, les auteurs antiques ne manquent pas de relever toute particularité en ce domaine, signe sinon de barbarie, du moins d'« arriération ». César mentionne par exemple que les habitants des îles Britanniques emploient des barres de fer à côté de pièces de monnaie classiques.

Dans les sources archéologiques, on ne constate pas de changements importants après la conquête: la guerre des Gaules ne semble pas avoir eu plus d'impact sur l'utilisation quotidienne de la monnaie qu'elle n'a bouleversé les techniques de fabrication ou les dénominations émises. Comme on l'a signalé plus haut, les frappes se poursuivent, nombreuses jusqu'aux années 30 av. J.-C., de manière plus réduite dans la décennie suivante, avant de s'éteindre progressivement (sauf rares exceptions) autour de 10 av. J.-C. Il faut avoir à l'esprit que les monnaies peuvent circuler pendant plusieurs décennies; ainsi, le

stock monétaire disponible en Gaule durant le demisiècle suivant la conquête semble avoir été suffisant pour répondre aux besoins quotidiens, même après la diminution des émissions.

La frappe comme la circulation des pièces sont régionalisées; les monnaies retrouvées loin de leur lieu d'émission sont l'exception plus que la règle: nous reviendrons plus loin sur cette question, qui concerne en premier lieu les monnaies en argent. La majorité du stock monétaire était constituée de pièces en alliages cuivreux, à la circulation limitée. Malgré l'absence d'uniformisation, on note que les monnaies coulées (potins) tendent à disparaître partout au profit des monnaies frappées. Il s'agit presque toujours de petits bronzes, pesant souvent entre 2 et 4 g. Il est impossible de connaître leur valeur exacte, mais ils correspondent très vraisemblablement à de la petite monnaie: le fait que de telles pièces aient été produites en grande quantité semble donc un bon indice de l'existence d'une économie monétaire à cette époque.

La circulation de ces monnaies sur des sites de natures différentes témoigne également en ce sens. Ces pièces sont souvent abondantes dans les habitats agglomérés, en particulier les oppida: citons les cas du Titelberg et de Bibracte, capitales respectives des Trévires et des Éduens. Sur ces deux sites, les fouilles ont révélé des secteurs aux fonctions différentes: habitat, voirie, artisanat, place publique. Tous ont livré des monnaies montrant une circulation et une utilisation généralisée. Dans les habitats en milieu rural, il est vrai que les trouvailles numismatiques sont plus rares, sans être inexistantes. Toutefois, il ne faudrait pas en déduire que les campagnes n'étaient pas intégrées à l'économie monétaire attestée dans les villes. En effet, les monnaies sont très courantes dans les sanctuaires, y compris ceux situés dans des régions isolées et non urbanisées (ou tardivement), comme le Belgium. Les campagnards connaissaient donc la monnaie, mais l'utilisaient peu dans les campagnes mêmes, ce qui ne surprend pas. Il faut imaginer que les transactions monétaires avaient lieu essentiellement dans ces espaces de rencontres et d'échanges qu'étaient les *oppida* et les sanctuaires, dont la fonction économique est bien connue dans le monde antique.

À côté de leur utilisation économique, les

monnaies remplissent d'autres fonctions, notamment rituelles, surtout sur les sites à fonction religieuse. Encore faut-il préciser que ces usages rituels découlent en bonne part de l'usage économique du numéraire. En effet, même si la monnaie offerte aux dieux est choisie pour le message qu'elle véhicule, il est probable qu'elle conserve, dans certains cas, sa valeur marchande. Si la déposition de monnaies sur les sites cultuels était déjà connue avant la conquête, on constate une modification des pratiques dans la seconde moitié du ler siècle av. J.-C., avec une augmentation très importante du dépôt de monnaies de faible valeur. Avec d'autres objets tels que fibules et vaisselle céramique, les monnaies semblent remplacer des objets plus « aristocratiques » comme les armes et les amphores à vin. On a probablement affaire à des pratiques plus individuelles que par le passé. Pour autant, ces offrandes plus modestes témoignent parfois de pratiques collectives, et le rituel apparaît encore très encadré. Les changements observés dans les décennies qui suivent la conquête ne connaissent leurs vrais développements qu'au siècle suivant. Il en va de même pour la déposition de monnaies dans les tombes: si la pratique est connue des Gaulois depuis longtemps, elle reste cantonnée à quelques régions spécifiques (chez les Rèmes et les Trévires en particulier, un peu chez les Helvètes) et ne se répand de manière plus large qu'à partir du ler siècle ap. J.-C. avec des monnaies romaines.

DES FRAPPES MONÉTAIRES POUR L'ARMÉE?

Outre ces fonctions économiques et cultuelles, la période qui suit la guerre révèle des usages monétaires fortement liés à la sphère militaire et au maintien de l'ordre dans les territoires conquis. L'étude des monnaies de certains sites permet ainsi de mieux comprendre comment Rome assure le contrôle des Gaules, dans un paysage qui semble, de prime abord, assez peu militarisé. Si le nord de l'Italie et le sud de la France ont vu l'installation de vétérans de l'armée dans des colonies nouvellement déduites. César et ses successeurs se sont probablement plus appuyés sur des camps d'auxiliaires indigènes. Ceux-ci pouvaient s'installer soit dans des villes déjà fortifiées, soit sur des sites nouveaux implantés sur des passages stratégiques. Les oppida du Titelberg, de Bibracte, de Liercourt-Érondelle (Somme), de Port-en-Bessin (Calvados) (voir p. 125-126), de Windisch (Argovie) ou du Münsterhügel de Bâle (voir p. 104-105) ont, par exemple, révélé des signes de présence militaire après la conquête, soit sous forme de militaria (des armes de tradition romaine), soit de faciès monétaires particuliers. Les mêmes indices se retrouvent sur des sites occupés seulement juste avant ou à partir de la période de la conquête comme à Sermuz près d'Yverdon-les-Bains (voir p. 122-124) (Fig. 131), à

Gondole (Puy-de-Dôme), à la Chaussée-Tirancourt (Somme) et à Arras/Actiparc (Pas-de-Calais). À Sermuz, Gondole et à la Chaussée-Tirancourt, on retrouve une organisation similaire autour d'un éperon barré défendu par un rempart érigé selon la tradition gauloise (que César loue dans *Guerre des Gaules*, VII, 23). Aucun n'a la forme rectangulaire des camps que l'on connaît à partir de l'époque triumvirale, mais tous ont pu contenir des unités mixtes (légionnaires et auxiliaires), voire des auxiliaires uniquement.

Cette situation, inspirée par des considérations stratégiques immédiatement postérieures à la guerre de Gaules, ne vaut plus forcément pour la période augustéenne, une génération plus tard. La mise en place d'une politique de gestion du territoire à long terme, voulue par Auguste, justifie le redéploiement de troupes affectées à l'administration de la ville et du territoire, et peut-être aussi aux travaux d'implantation des villes. Windisch est un des rares sites qui continue à être fréquenté par des militaires après

Fig. 131 Vue aérienne de l'éperon barré de Sermuz près d'Yverdon-les-Bains (Vaud).



l'époque augustéenne (*Vindonissa*); tous les autres sont soit abandonnés, soit relégués au rang d'agglomération secondaire sans grande importance. Les études portant sur les *militaria* dans les agglomérations du Haut-Empire soulignent que si l'armée reste bien présente en contexte civil, ses missions n'obligent pas le port d'armement lourd (administration, police ou édilité). Il n'y a donc pas de démilitarisation du territoire, mais plutôt une intégration croissante de l'élément militaire au sein des populations indigènes.

Quels sont les faciès monétaires de ces sites particuliers? En quoi se distinguent-ils des usages en contexte civil ou cultuel? Peut-on envisager des frappes de monnaies destinées uniquement à payer des troupes auxiliaires dont le stationnement est destiné à représenter l'ordre romain dans la province nouvellement conquise?

LES AUXILIAIRES GAULOIS ET LA PÉNÉTRATION DE LA MONNAIE ROMAINE EN GAULE

Nous l'avons vu plus haut, la guerre des Gaules permet à César de nouer des relations étroites avec les nobles gaulois qui lui restent le plus fidèles. En 49 av. J.-C., César s'apprête à partir pour l'Espagne combattre les troupes de Pompée: «[il] s'était fait précéder par six légions. Les troupes auxiliaires comprenaient environ six mille fantassins, trois mille cavaliers (qui avaient, les uns et les autres, servis César dans toutes les guerres précédentes), et un nombre égal provenant de la Gaule pacifiée par lui: tout ce qu'il y avait de plus noble et de plus brave dans toutes les cités avait été recruté individuellement » (Guerre civile, I, 39). D'après C. Goudineau, la dernière phrase doit être traduite différemment. Elle signifie littéralement que César fait venir tous les plus nobles et les plus braves des cités conquises nominativement (en donnant leur nom). Il s'agit des principes qui lui étaient fidèles et qui devaient recruter eux-mêmes leurs propres contingents (3000 hommes dans ce cas). Avec ces recrutements, nous sommes au cœur





Fig. 132Bronze à la légende EPAD, à partir de 50 av. J.-C.

Fig. 133Bronze à la légende ATECTORI, fin du ler siècle av. J.-C.

du système militaire césarien, qui repose sur des recrutements individuels de chefs gaulois amenant avec eux leurs clients et formant parfois un groupe ethniquement homogène, parfois une association de combattants provenant d'horizons variés. On connaît le nom de plusieurs d'entre eux, par exemple l'Arverne Epasnactos, qui frappe des monnaies portant au revers un signum ailé tenu par un soldat en tenue militaire romaine (Fig. 132). Il pourrait avoir commandé une aile de cavalerie, à l'instar d'Atectorix, chef gaulois (probablement un Aquitain) qui a laissé son nom à l'ala Atectorigiana et frappe lui aussi monnaie à la fin du ler siècle av. J.-C. (Fig. 133). Les Transalpins ne sont pas en reste durant cette période, comme l'atteste le cas célèbre des deux notables allobroges, Roucillos et Ecos, qui accompagnent César en Grèce. Ils conduisent leur propre corps de troupe et sont censés redistribuer l'argent de la guesture à leurs cavaliers, que l'on peut presque qualifier de mercenaires. Avant leur départ, ils s'étaient vus confier « les plus hautes magistratures et [avaient été] nommés membres du sénat [allobroge ou romain?]; César leur avait attribué des terres prises à l'ennemi en Gaule et de grosses récompenses en argent [...]» (Guerre civile, III, 59).

Comme on l'a vu plus haut, cette aristocratie militaire gauloise qui a gagné la guerre avec César frappe aussi monnaie. Une partie de cette production au moins a certainement servi à payer des troupes, comme en témoignent les découvertes archéologiques. On soupçonnait que certains dépôts monétaires, comme celui du Belpberg (voir p. 128-129). représentaient des encaisses militaires : ce trésor de pièces en argent, daté des années 40 av. J.-C., associe des monnaies romaines républicaines, qui circulent peu en Gaule avant la conquête césarienne, et des monnaies gauloises en grande partie « exogènes », émises loin du lieu de découverte. Ce sont les prospections géophysiques menées en 2014 sur l'oppidum de La Chaussée-Tirancourt, près d'Amiens, qui ont confirmé le caractère militaire du site qu'avait déjà suggéré la numismatique: la part des monnaies en argent y est très forte, les pièces gauloises sont pour la plupart exogènes et la proportion de monnaies « méditerranéennes » (dans ce cas, des oboles de Marseille plutôt que des deniers romains) y est élevée. Les monnaies, comme le reste du mobilier retrouvé, confirment qu'on se situe dans la seconde moitié du ler siècle av. J.-C. Ce type de faciès a, depuis, été identifié sur un certain nombre d'autres sites. Si la plupart sont situés actuellement dans le nord de la France, le Plateau suisse en a également livré un très bel exemple avec l'oppidum de Sermuz. Nombre des types en argent attestés sur ce site sont également présents au Belpberg et à La Chaussée-Tirancourt, témoignant ainsi de la circulation très large de ces monnaies et selon toute vraisemblance des hommes qui les transportaient. Il est intéressant de noter que ce faciès fait pour l'instant défaut à Vindonissa: la présence militaire ne semble pas antérieure à l'époque augustéenne.

Comme on le voit, c'est la conjonction de différents indices qui permet d'identifier un faciès monétaire « militaire », en particulier la présence anormalement élevée d'argent et de monnaies exogènes. Ce dernier critère s'applique également aux monnayages en alliages cuivreux: ainsi des pièces au nom d'ATECTORI qu'on retrouve sur quelques camps militaires de la zone rhénane, dont Vindonissa, ou des petits bronzes au cheval et au quadriskèle, autrefois attribués par erreur aux Atuatuques. On sait maintenant que ces monnaies sont produites massivement autour du changement d'ère dans la région du Rhin inférieur, où elles inondent littéralement certains sites militaires: on les trouve en quantités bien plus faibles sur le Rhin supérieur (11 exemplaires à Vindonissa) et il n'est pas interdit de penser qu'elles témoignent de déplacements de troupes entre les différents camps. Il faut ici mentionner à nouveau Sermuz, qui se distingue par la présence massive et inhabituelle de bronzes romains de la fin de la République, frappés en Gaule (voir p. 122-124), mais surtout en Italie. Ces derniers pourraient indiquer la présence de soldats originaires du sud des Alpes, peut-être des légionnaires: on aurait alors un cas de cantonnement mixte légionnaires/auxiliaires, que d'autres indices permettent en effet de supposer ailleurs en Gaule à la même période.

Les guelques exemples développés ici donnent une idée de l'impact que put avoir la conquête césarienne sur la production et la circulation de la monnaie en Gaule. On constate à cette époque une forte augmentation dans les types monétaires produits, qui semble traduire à la fois une multiplication des pouvoirs émetteurs et un accroissement de la masse monétaire en circulation. Ce phénomène peut s'expliquer à la fois par la nécessité pour les aristocrates d'affirmer ou de réaffirmer leur pouvoir, et par les nouvelles dépenses entraînées notamment par la fourniture de troupes auxiliaires à l'armée romaine. Par ailleurs, si la circulation monétaire reste régionalisée, les déplacements sur le territoire gaulois des troupes et des personnes qui les suivent contribuent à la diffusion relativement large de certains types monétaires. La présence de l'armée joue également un rôle dans la transition du numéraire gaulois au numéraire romain. Les frappes locales disparaissent aux alentours de 10 av. J.-C. mais continuent à circuler durant les 20 à 30 ans qui suivent. Inversement, ce n'est qu'entre 20 et 10 av. J.-C. que les ateliers de Nîmes, puis Lyon émettent en grande quantité des pièces en alliages cuivreux, frappées sur un étalon romain. D'abord destinées en priorité à la solde des armées du Rhin, ces monnaies se répandent progressivement vers la Gaule intérieure et y supplantent définitivement les pièces gauloises sous le règne de Tibère. Pour autant qu'on puisse en juger à partir des sources archéologiques, la transition d'un numéraire à un autre semble s'être effectuée sans problème : il n'y a pas lieu de s'en étonner, si l'on se rappelle que la Gaule utilisait la monnaie depuis trois siècles déjà.

Orientations bibliographiques

Bayard, Fichtl 2016; Goudineau 2002; Le Roux 2006; Martin 2015b; Martin-Kilcher 2015, Metzler, Gaeng 2009; Pernet 2010

Bayard D., Fichtl S. 2016 : Le « Camp de César » de la Chaussée Tirancourt (Somme) : oppidum ou camp romain ?, in Blancquaert G., Malrain F. (dir.), Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du 38e colloque international de l'AFEAF, Amiens, 29 mai - 1er juin 2014, Amiens, Revue archéologique de Picardie (coll. Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial, 30), p. 343 361.

Goudineau C. 2002 : Dynasties gauloises, dynasties romaines dans les Trois Gaules, in Guichard V., Perrin F., Decourt J.-C. (dir.), *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du fer (IIe s. avant J.-C. - 1er s. après J.-C.). Actes de la table ronde*, *Glux-en-Glenne*, *10*, *11 juin 1999*, Glux-en-Glenne, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray (coll. Bibracte, 5), p. 311 317.

Le Roux P. 2006 : Rome et le monde celtique à la veille de la conquête césarienne, in Paunier D. (dir.), *Celtes et gaulois. L'archéologie face à l'histoire. La romanisation et la question de l'héritage celtique. Actes de la table ronde de Lausanne, 17-18 juin 2005*, Glux-en-Glenne, Bibracte, centre archéologique européen (coll. Bibracte, 12), p. 17 28 [republié dans Le Roux P. 2011 : La toge et les armes. Rome entre Méditerranée et océan - Scripta *Varia I*, Rennes, Presses universitaires de Rennes (coll. Histoire), chap. XXXV, p. 619-632, URL : https://books.openedition.org/pur/122979].

Martin S. 2015b: *Du statère au sesterce. Monnaie et romanisation dans la Gaule du Nord et de l'Est (IIIe s. a.C. - Ier s. p.C.)*, Bordeaux, Ausonius Editions (coll. Scripta antiqua, 78), 488 p. [URL : https://hal.archivesouvertes.fr/EDITIONSAUSONIUS/hal-01984239v1].

Martin-Kilcher S. 2015: Archäologische Spuren der römischen Okkupation zwischen Alpen und Hochrhein und die städtische Besiedlung der civitas Helvetiorum im 1. Jh. v. Chr., in Lehmann G. A., Wiegels R. (dir.), « Über die Alpen und über den Rhein... », Beiträge zu den Anfängen und zum Verlauf der römischen Expansion nach Mitteleuropa, Berlin, De Gruyter (coll. Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen. Neue Folg, 37), p. 235 281. [URL: https://doi.org/10.26015/adwdocs-1391].

Metzler J., Gaeng C. 2009 : *Goeblange-Nospelt. Une nécropole aristocratique trévire*, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art (coll. Dossiers d'archéologie, 13), 559 p.

Pernet L. 2010 : Armement et auxiliaires gaulois (IIe et Ier siècles avant notre ère), Montagnac, M. Mergoil (coll. Protohistoire européenne, 12), 294+ 253 pl. p. [URL : https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00749372].